

Réunion publique mardi 3 mai 2011 à 16h au Conseil Général à Gap

Quel avenir pour le Sport Adapté dans les Hautes-Alpes ?

INVITATION

Comme vous le savez, le rôle du Sport Adapté est de favoriser l'accès aux pratiques physiques et sportives à toute personne souffrant d'un handicap mental ou psychique. Il s'agit pour elle d'un droit réaffirmé par la Loi de 2005 mais constitue surtout un réel bien-être, source de santé physique, psychique et émotionnelle, d'intégration et d'accompagnement vers l'autonomie.

C'est toute la société qui s'en trouve bénéficiaire.

Pour mieux répondre aux évolutions de notre environnement, le Comité Départemental du Sport Adapté des Hautes-Alpes (CDSA 05) a pris la décision d'engager un important travail de réflexion en vue de conforter l'organisation de ses missions et de définir d'éventuelles pistes de développement répondant à des besoins de notre territoire pour les prochaines années, en cohérence notamment avec les Schémas Départementaux du Sport et en faveur des personnes handicapées, et en concertation avec les secteurs de la Santé, du Tourisme et de l'Emploi.

Nous bénéficions à cet effet du **Dispositif Local d'Accompagnement des Hautes-Alpes (DLA 05)** dont l'objectif est d'apporter une assistance aux organismes, notamment associatifs, qui développent des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois. C'est dans ce cadre que le CDSA 05, assisté par le cabinet conseil SED, a sollicité tous ses partenaires en début d'année, par l'intermédiaire de questionnaires, afin de recueillir leurs avis, analyses, attentes et suggestions. Nous les remercions très sincèrement d'y avoir participé, directement ou indirectement. Nous sommes particulièrement encouragés par un taux de réponses voisin de 40%.

Le contenu de ces réponses a permis de dresser un diagnostic qui fera l'objet d'un rendu public le :

**Mardi 3 mai 2011 de 16h à 17h30 au Conseil Général à Gap,
suivi d'un moment de convivialité**

Seront dévoilées les orientations de développement qui émergent du diagnostic et, parmi elles, celles que le Comité Départemental envisage de placer comme prioritaires, en rapport avec ses moyens (essentiellement : bénévolat, aides financières et conventions de partenariat).

A cette occasion nous inviterons les principaux partenaires œuvrant dans le domaine du handicap mental à se prononcer sur leurs intentions de nous accompagner. Tous ceux qui le souhaitent pourront également intervenir.

Cette date du 3 mai 2011 doit être celle d'un nouvel élan pour le Sport Adapté dans les Hautes-Alpes. Ne manquez donc pas de venir.

Les membres du Comité Départemental

**Jean Faure, Corinne Raudet,
Hervé Giraud-Sauveur, Joëlle Gras-Lavigne,
Catherine Filipucci et Jocelyne Garcin**

*Afin de mieux vous accueillir, merci de nous confirmer votre présence
(Par tél : 06.98.97.05.00 ou par mail : cdsa05@hotmail.fr)*